

SOCIETE DE GYMNASTIQUE DE MALY

Case postale 17 - 1723 Marly

ccp 17-10775 - 0

www.gym-marly.ch



Marly, septembre 2021

Charte de la société de gymnastique de Marly

Les membres de la société de gymnastique de Marly souhaitant pratiquer leurs activités sportives dans le plaisir et le respect mutuels acceptent d'adhérer à la charte suivante.

Le membre accepte :

1. de respecter toute personne participant aux activités de notre société
2. de venir régulièrement aux séances d'entraînement et aux activités de son groupe, de sa section ou de notre société
3. de respecter les horaires
4. de porter un équipement sportif adapté
5. de respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition
6. de ne pas fumer, ni de boire des boissons alcoolisées, ni de consommer des drogues pendant les activités de notre société
7. de ne pas utiliser son natel pendant les leçons

Société de Gymnastique de Marly

Richard RIEDO-ALVES
Président